



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE n°105/2026

Produits de grande consommation : une baisse des prix confirmée en 2025

Le Ministère de l'Économie nationale a rendu public, le jeudi 19 février 2026, le rapport annuel 2025 sur l'évolution des prix de 41 produits de grande consommation, élaboré dans le cadre du dispositif permanent de suivi et de régulation du marché intérieur.

L'analyse des données collectées au cours de l'année 2025 met en évidence une tendance globalement favorable à la baisse des prix. Sur les dix (10) catégories de produits suivies, six (6) catégories enregistrent une baisse, une (1) catégorie demeure stable, tandis que trois (3) catégories affichent une hausse.

Les baisses les plus significatives concernent notamment : le sac de riz (25 kg), avec des diminutions pouvant atteindre -43 % selon les marques suivies ; le haricot, avec une baisse pouvant aller jusqu'à -37,7 % ; l'huile végétale, pour laquelle des baisses allant jusqu'à -14 % ont été observées entre mars et novembre 2025 ; le sucre, qui a connu une tendance baissière continue sur l'ensemble de la période analysée.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre des missions du Ministère de l'Économie nationale relatives à la régulation du marché intérieur, à la lutte contre la spéculation et au contrôle des prix des produits de première nécessité.

Le rapport annuel présente de manière détaillée la méthodologie de collecte des données, les séries de prix par produit, ainsi que les tendances observées par période.

À travers cette publication, le Ministère réaffirme son engagement à poursuivre un suivi rigoureux du marché intérieur afin de garantir la transparence des données et de contribuer à la protection du pouvoir d'achat des consommateurs.

Le rapport annuel intégral est disponible en téléchargement sur le site officiel du Ministère : www.economie.gouv.cd

Fait à Kinshasa, le 19 février 2026

Cellule de communication/ECONAT